

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATION

Membres présents ou représentés au conseil consultatif (8) :

CATLLA Michel, ZUGER Sarah, MAHE Iona, TORRENTE Pierre, GAUDIN Guillaume, LINARES Lidwine, BONNEIL Jean-Luc, DARAN Xavier.

Procurations (12) :

MPONDO-DICKA Patrick a donné sa procuration à Sarah ZUGER, DJAMA Safia a donné sa procuration à Sarah ZUGER, GARNIER Emmanuelle a donné sa procuration à Michel CATLLA, DELON Marie a donné sa procuration à Michel CATLLA, TUFFIER Jean-François a donné sa procuration à Pierre TORRENTE, BARBAS Stéphan a donné sa procuration à Pierre TORRENTE, BARTHE Clarisse a donné sa procuration à Xavier DARAN, DESSENS Nathalie a donné sa procuration à Xavier DARAN, POUPART Florent a donné sa procuration à Guillaume GAUDIN, RUIZ Robert a donné sa procuration à Guillaume GAUDIN, BA Dolorès a donné sa procuration Iona MAHE, MANACH-STAUSS Christelle a donné sa procuration à Iona MAHE.

Excusés :

Stéphan BARBAS, Florent POUPART, Emmanuelle GARNIER, Marie DELON, Safia DJAMA, Nathalie DESSENS, Christelle MANACH-STAUSS, Dolorès BA, Jean-François TUFFIER, Clarisse BARTHE, Robert RUIZ, Patrick MPONDO-DICKA.

Point n° I : Validation du PV du COFCA du 24 mai 2023.

Délibération adoptée à la majorité des membres présents ou représentés (20 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPAV)

Point n° II : Validation de la note sur la politique tarifaire et de la grille tarifaire 2024-2025 de la formation continue et de l'apprentissage

Délibération adoptée à la majorité des membres présents ou représentés (20 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPAV)

Le 20 décembre 2023

Michel CATLLA

Directeur du Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage



Le Directeur du Service
de la Formation Continue et de l'Apprentissage
Michel CATLLA